

Les objections à la foi

Le châtement éternel

Lectures : Ésaïe 5 :13-16 ; 33 :10-16 ; 66 :22-24

Une doctrine contestée

La question du châtement éternel se situe dans le prolongement des études sur le mal. Le châtement éternel n'est-il pas un mal dont Dieu peut être accusé ? N'en est-il pas la cause directe, l'auteur même ? Pour les autres maux qui sont dans le monde, on peut éventuellement adresser à Dieu le reproche d'être un complice passif, de les avoir provoqués indirectement... et beaucoup seront prêts à admettre que l'obscurité plane sur la question. Mais en ce qui concerne le châtement éternel, n'est-ce pas Dieu lui-même qui se rend coupable de cruauté, voire, diront certains, de sadisme ? Faire souffrir aux siècles des siècles des êtres humains sans avoir jamais pitié d'eux, sans jamais arrêter le tourment qui les attend, n'est-ce pas le fait d'un Dieu monstrueux ?

Telle est la réaction viscérale de bien des gens autour de nous. Ils sont persuadés, de manière très générale, qu'il est indigne et honteux de faire souffrir des êtres humains : cette conclusion est largement partagée. Toute l'exhortation morale communiquée dans l'éducation ou par le monde des médias va dans ce sens. Les efforts de ceux qui paraissent les meilleurs – que l'on pense à l'orientation de tout ce que fait le corps médical – ont pour but de soulager les maux des autres. Tout le christianisme, tel que beaucoup le comprennent, va dans le sens de l'adoucissement des douleurs de ceux qui souffrent. Il semble qu'il y a une contradiction, scandaleuse, entre ce qui doit être le but de tout être moral et ce qui est annoncé dans le christianisme traditionnel et dans la Bible à propos d'un châtement perpétuel des hommes qui n'auraient pas mis leur vie en règle avec Dieu au cours de leur existence terrestre.

L'amour de Dieu

Même parmi ceux qui admettent que la justice réclame la punition de certains crimes, et qui admettent qu'une punition dans l'au-delà peut être selon le droit, certains jugent le châtement éternel incompatible avec l'amour que professe le Dieu de la Bible. Qu'un Dieu qui se prétend « amour » condamne à la souffrance des êtres qui n'ont pas su saisir la chance qu'il leur offrait, correspond à une attitude très dure, incompatible avec la miséricorde, la bonté, la grâce, dont il est si souvent question. Il leur semble que c'est un Dieu hypocrite, qui affirme d'un côté tous ces attributs, et qui de l'autre annonce le châtement éternel des impénitents. Ils ajoutent que, du point de vue de la justice, on ne peut pas admettre un châtement éternel à cause de la disproportion évidente entre les fautes commises dans le temps, de caractère fini, alors que le châtement serait, lui, infini, en étant éternel.

Une défaite de Dieu

Certains auteurs critiques soulignent aussi que le châtement éternel marquerait la défaite de Dieu, et une victoire au moins partielle du mal. Par le châtement éternel, le mal se perpétue lui aussi éternellement. Il y aurait comme une « province révoltée », qui échapperait au Seigneur et le narguerait, si vraiment des hommes restent jusqu'au bout en guerre avec Dieu, éloignés de lui, dans ce châtement. L'enfer correspondrait à un espace où le mal triompherait et où Dieu devrait avouer son échec.

Une menace pour enfermer

D'autres voient dans la doctrine un exemple typique du rôle mystificateur de la religion. Elle se montre « opium du peuple » par son discours sur l'au-delà, avec la menace des peines et la promesse des récompenses, qui détourne les hommes des luttes nécessaires sur la terre. C'est typiquement le mécanisme de l'évasion hors des conditions concrètes de la vie. Devant les souffrances du temps présent, on se console par des promesses de béatitude éternelle. Pour faire tenir les gens en place, et empêcher les opprimés de faire la révolution, on les menace d'un châtement éternel. Ce mécanisme déconsidère, aux yeux de bien des penseurs, toute religion. On considère que la doctrine du châtement éternel est, typiquement, un moyen de manipulation des foules, et de maintien du statu quo politique pendant des siècles.

Garder une juste attitude

Comment devons-nous réagir ? Quelles propositions élever face à ces objections très dures ?

La réponse est extrêmement délicate. Nous ne sommes pas, en face de cette doctrine, comme en face de la très grande majorité des autres doctrines bibliques. Nous pouvons adhérer à ces autres doctrines avec une pleine joie du cœur. Même lorsqu'elles nous dépassent, elles peuvent nous apaiser. La question de la permission mystérieuse et opaque du mal est comme une doctrine « à côté » des autres que nous recevons comme la manifestation d'une beauté admirable pour qui les comprend. Or, cette doctrine du châtement éternel fait partie de celles que l'on doit annoncer avec larmes. Calvin la considérait comme « épouvantable », au sens propre : elle engendre l'épouvante. On ne peut l'évoquer que solennellement, et avec la conscience que si l'on échappe soi-même au châtement, c'est grâce au prix immense payé par le Seigneur Jésus qui a donné sa vie a souffert pour que nous n'allions pas dans le lieu de perdition. Tout cela est extrêmement solennel. Il ne peut pas y avoir la moindre satisfaction, pour celui qui sait qu'il échappera par pure grâce au châtement, de savoir que d'autres iront souffrir de cette façon ! Ce serait une attitude spirituellement odieuse, et odieuse par rapport à Dieu lui-même : car lui-même ne désire pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ! Dieu ne se complait pas dans cette mort, l'Écriture nous l'atteste.

Tout en affirmant que c'est une vérité, nous ne sommes pas joyeux de la mettre en avant, ni de la défendre. Les gens défendent si souvent des idées parce qu'elles leur plaisent, que l'on nous soupçonne, lorsque nous affirmons le châtement éternel, que nous en sommes heureux ! Mais ce n'est pas le cas : il ne nous plaît pas qu'il en soit ainsi. Il serait malsain que cela nous plaise. Pourtant, nous devons affirmer cette doctrine. Cela nous oblige à un traitement assez délicat.

C'est d'autant plus le cas que les objections que nous venons d'évoquer montent assez naturellement dans notre cœur. Nous sommes aussi des enfants de notre siècle, et il nous est facile de penser selon ces objections. Elles représentent des tentations fort présentes.

Les stratégies de contournement

Je commence par des attitudes inadéquates, non satisfaisantes, face à ces objections.

Une première attitude non satisfaisante est celle des concessions. On lâche du lest, on atténue ce qui est trop clair dans l'Écriture. On essaie, tant on voudrait éviter le châtement éternel, de lire la Bible autrement qu'elle n'est écrite. On y parvient, en toute sincérité, mais hélas, de manière manifestement erronée. La bonne tactique ne consiste jamais à faire des concessions à la

sensibilité contemporaine ou à l'homme naturel, pour abandonner ce qui est dit clairement dans l'Écriture.

L'universalisme et le restorationisme

On abandonne cette doctrine lorsqu'on adopte l'universalisme. Au sens théologique du terme, cette expression désigne la position qui affirme qu'au bout du compte, tous les êtres humains, sans exception, seront sauvés : le salut est universel dans son application et sa réalisation effective, au bout du compte. Cette doctrine a l'air, par moments, de devenir le seul dogme qui reste dans certaines Églises de notre temps ! L'universalisme affirme que, indépendamment de l'attitude personnelle, que les gens croient ou ne croient pas, ils seront finalement sauvés. Dieu, qui est amour, ne peut pas les condamner. L'œuvre de Jésus-Christ vaut pour tous les hommes, il n'est donc pas question qu'au bout quelqu'un échappe à la grâce. Voilà ce que l'on défend couramment. La plupart de ceux qui adoptent cette position rejettent le thème du châtement éternel et de l'enfer. Certains sont plus prudents et plus nuancés : ils jouent avec l'idée de l'enfer vide. Ils affirment qu'il y aura un enfer, mais sans personne dedans, du moins pouvons-nous l'espérer. Au fond d'eux-mêmes, ils ont l'impression qu'un enfer avec quelqu'un qui le subisse serait incompatible avec l'amour de Dieu, d'où cette solution de l'enfer vide. La pensée est assez subtile, dans la mesure où on peut concevoir que des paroles sur l'enfer gardent une certaine force dans la Bible, même si tous y échappent. On peut très bien parler d'un précipice, même si on affirme que la grâce de Dieu nous empêchera d'y tomber. Pour défendre cette idée, on interprète les textes du Nouveau Testament sur l'enfer comme des textes de pur avertissement, dont l'unique fonction est d'appeler à la repentance ceux qui vivent sur la terre. Mais ces textes n'auraient pas le caractère d'une prédiction affirmant qu'il y aura des hommes qui souffriront.

D'autres atténuent en admettant un châtement, mais temporaire. Au terme de ce châtement, tous les êtres humains seraient restaurés dans une relation d'amitié avec Dieu. On parle à ce propos de « restorationisme ».

Ces doctrines s'opposent à plusieurs textes de l'Écriture. Les passages sur le châtement qui vient n'ont pas du tout l'allure d'avertissements. Dans certains cas, il faut le dire, c'est à des croyants déjà sur le chemin de la vie éternelle, qu'il est dit que les incroyants seront châtiés de cette façon. En 2 Thessaloniens 1, Paul « console » les croyants en leur annonçant le châtement de ceux qui les persécutent. Il n'y a pas d'avertissement : c'est dit à des croyants, à qui cela n'arrivera pas ! Il faut manipuler les textes, avoir a priori la volonté d'exclure le châtement éternel, pour pouvoir n'y lire que des avertissements. Quant à l'idée d'un châtement temporaire, elle ne correspond pas au vocabulaire employé. C'est bien le terme « éternel » qui est employé : en Matthieu 25, il y a une symétrie entre la vie éternelle et ce châtement éternel. Il n'y a pas d'autre mot, qui soit plus fort que celui-ci, dans le Nouveau Testament, et qui puisse indiquer une durée plus longue que celle que le mot « éternel » évoque. Une autre expression, « aux siècles des siècles », est une manière de parler, hyperbolique : supposer que, sous ces termes, il n'y aurait qu'une durée limitée, une sorte de purgatoire pour les impénitents eux-mêmes, ne tient pas, bibliquement. C'est une fausse piste.

L'annihilation

Une autre façon d'essayer d'émousser la pointe de la doctrine biblique est celle qui exclut une existence perpétuelle dans la souffrance pour les condamnés subissant le châtement éternel. Pour ceux qui suivent cette ligne d'atténuation, il y a bien éternité, mais il n'y a pas durée. On doit prendre le mot « éternel » dans le sens de « définitif ». Le châtement lui-même consiste en une cessation totale d'existence. La « seconde mort » (Ap 21 :8) est, pour eux, le néant, l'extinction de toute existence. La personne n'existe plus. Ce châtement est bien éternel, mais il n'y a pas de durée de souffrance.

Deux versions de cette atténuation existent. La première est le « conditionnalisme » : il dit que les êtres humains ne continueront à vivre qu'à condition qu'ils se soient repentis et qu'ils aient eu la

foi. Cette position ne suppose pas un acte spécial de Dieu qui met fin à l'existence de ces personnes : l'idée est plutôt que la destinée humaine est de cesser d'exister, et que seuls ceux qui ont la foi reçoivent la vie éternelle, l'immortalité. La seconde version est l'annihilationnisme : elle affirme un acte de Dieu qui anéantit ceux qui ne se sont pas repentis ; il y a là un acte spécifique de jugement. Mais une fois détruits, ces êtres n'existent plus. Cette dernière version, en particulier, est celle qui, parmi ces échappatoires, permet le mieux de respecter les textes bibliques. Si on a l'idée d'un acte spécial de Dieu, qui détruit l'existence de ses adversaires, c'est déjà quelque chose d'épouvantable. La pensée du néant, pour qui la prend à cœur, est une pensée horrible. Bien des textes peuvent garder au moins une partie de leur force avec cette position. Un auteur évangélique comme John Stott a glissé vers l'annihilationnisme. Qu'un homme aussi remarquable que lui a adopté une telle vision des choses montre que la question est difficile. Il y a sur nos esprits, en tant que chrétiens évangéliques, une forte pression pour nous tenter et nous faire atténuer une doctrine si dure.

Mais je reste persuadé, avec ceux qui nous ont précédés, que ces doctrines, conditionnaliste ou annihilationniste, ne sont pas conformes à l'Écriture. Plusieurs textes soulignent, très fortement, la durée, le caractère perpétuel : il est question du « ver qui ne meurt pas », du « feu qui ne s'éteint pas ». Apocalypse 14 :11 parle de la « fumée de leurs tourments » qui s'élève aux siècles des siècles, « sans trêve ni jour ni nuit ». L'idée d'une durée qui s'étend, s'étale, est affirmée avec beaucoup de force dans ces passages. Il n'est pas possible d'interpréter de tels textes dans un sens simplement « définitif », sans durée.

Par ailleurs, l'idée de « mort » dans l'Écriture n'est pas équivalente à la cessation de l'existence. Le grand piège des conditionnalistes (comme les Adventistes) ou des annihilationnistes, est qu'ils font spontanément une équation entre mort et cessation de l'existence : être mort, c'est disparaître, ne plus être. Donc la seconde mort doit être le néant. Si on scrute les textes bibliques, on se rend compte que cela n'est pas la notion biblique de mort. La mort s'oppose à la vie, elle ne s'oppose pas à l'existence. L'existence connaît deux formes : la mort et la vie. La mort est une forme d'existence, la vie en est une autre, opposée à la mort. La mort est cette forme d'existence qui se caractérise par la séparation et par l'impuissance. Elle est une sorte de paralysie. Elle est la séparation de la terre des vivants, elle rend impossible de participer au jeu de la vie. La mort est caractérisée, semble-t-il, par une sorte de division interne entre le corps et la partie non corporelle de l'individu humain. Cette séparation n'est pas le tout de la mort, mais elle en est un élément incontestable. Associée à la mort, est aussi l'idée d'impuissance radicale, d'incapacité d'agir. La vie est ce renouvellement permanent qui permet de poser des actes : le Dieu vivant est le Dieu agissant. C'est ce qui caractérise la vie. La mort ne permet plus de rien faire. Les textes de l'Ancien Testament qui évoquent les morts soulignent souvent ce caractère : plus de communication ni d'action possibles. Cela correspond, par rapport à la vie physique, à l'état du cadavre, dans sa rigidité cadavérique. Si on a bien vu cela, on ne tombe plus dans le piège du conditionnalisme ou de l'annihilationnisme, qui affirment que, si l'on est mort, on n'existe plus, et qui citent les textes où le mot « destruction » est employé. Ce mot ne signifie pas nécessairement « anéantissement ». Il n'est donc pas question pour nous, en tout cas pour moi, malgré la tentation, d'admettre l'une de ces versions édulcorées de la doctrine biblique.

La vision d'une révolte éternelle

Une autre stratégie est employée sans être toutefois une atténuation. De nombreux évangéliques l'adoptent, peut-être une majorité. C'est la position de C.S. Lewis, grand apologiste évangélique. La clé de cette façon de traiter le problème est d'essayer de reporter la responsabilité du châtement éternel de Dieu à l'homme. Les gens se scandalisent que Dieu condamne au châtement éternel, qu'il fasse souffrir. Le nerf de la stratégie que nous évoquons est d'affirmer que ce n'est pas Dieu, mais l'homme, qui joue le rôle décisif dans ce châtement. L'être humain qui souffre dans le châtement éternel le choisit, en fait. Les damnés sont conçus comme des révoltés perpétuels. Ayant choisi contre Dieu, au cours de leur vie, ils s'ancrent, pour l'éternité, dans ce choix hostile à Dieu. Ils sont représentés comme pleins de haine à l'égard de Dieu, aux siècles des siècles. Les « pleurs et les grincements de dents » dont parle Jésus sont considérés comme des pleurs de rage

et des grincements de dents de ressentiment contre Dieu. Ce sont des êtres qui, de façon diabolique, ne sont plus qu'une haine écumante contre le Seigneur, sa justice et son droit. Pour ces gens-là, la présence divine, ou être au ciel devant Dieu, serait le pire des supplices ! Étant tellement hostiles, ils ne peuvent que souhaiter en être infiniment éloignés. Ainsi, les « ténèbres du dehors » du châtement éternel représentent la direction vers laquelle ils vont, de leur propre mouvement. Ils ne peuvent pas souhaiter aller dans un autre sens. Le châtement éternel est comme justifié par les gens qui pensent défendre ainsi la doctrine évangélique, en disant que la vie éternelle n'est ni désirable pour les damnés, ni désirée par eux. Radicalement, ils ne souhaitent qu'une chose, dans leur haine de Dieu : être le plus loin de Dieu. C'est horrible. Mais on ne peut pas accuser Dieu.

Les points positifs

Comment évaluer cette position ? Sur deux points, on peut lui reconnaître un apport positif. Elle montre un certain sens de la dignité humaine, du grand mystère de la liberté de l'homme, qui subsiste éternellement, et ne peut pas être simplement effacée comme les conditionnalistes et les annihilationnistes se l'imaginent. Le choix de l'homme n'est pas un petit incident de l'histoire, un épiphénomène anecdotique : la liberté humaine participe à la grandeur de l'infini, devant Dieu. Ceux qui font cette défense du châtement éternel ont ce sens-là, qui correspond à l'enseignement biblique. L'homme si faible soit-il (Psaume 8), par la liberté qu'il a reçue, fait un choix qui est directement rapporté à Dieu, et cela l'engage nécessairement pour l'éternité. L'homme ne saurait être une simple créature du temps : Dieu a mis l'éternité dans le cœur (Eccl 3 :11).

Un deuxième point positif est la reconnaissance que, s'il y a châtement éternel, une autre option est impossible et inconcevable. C'est par myopie intellectuelle qu'on s' imagine qu'une autre solution soit possible. Il n'est pas question d'imaginer un autre désir au jugement dernier que le châtement éternel pour ceux qui n'auront pas mis leur foi en Jésus-Christ. Ce point est bien discerné.

Les difficultés

Mais, pour le reste, cette position ne satisfait pas. On peut lui faire trois reproches.

Le premier est qu'elle ne résout pas le problème de la défaite divine, de la défaite au moins partielle du bien. Au contraire, elle l'amplifie ! Le thème du pécheur qui continue de pécher est comme souligné. L'homme se dresse perpétuellement dans la révolte contre Dieu, aux siècles des siècles. Si la question de la victoire sur le mal est considérée comme une difficulté de la doctrine du châtement éternel, dans cette vision des choses, le problème est mis au tout premier rang.

Le second problème est qu'il n'y a aucun texte explicite de l'Écriture qui va dans ce sens. En tout cas, je n'en vois pas. Il n'est pas dit du tout que les pleurs et les grincements de dents expriment l'hostilité envers Dieu. Aucun passage n'affirme cette hostilité chez les êtres qui subissent le châtement.

Troisième élément : plusieurs textes bibliques vont dans le sens opposé. Philippiens 2 affirme que « tout genou fléchira, et que toute langue confessera que Jésus est Seigneur ». Il semble bien que ce texte nous annonce que tous les hommes reconnaîtront la vérité. Cela ne correspond pas avec cette persistance dans la révolte qui est suggérée. En Colossiens 1, Paul affirme que Jésus-Christ réconciliera tout avec lui-même, dans les cieux et sur la terre, par le sang de sa croix. Ou bien ce texte signifie l'universalisme, et dans ce cas il est en contradiction avec d'autres. Ou bien, comme le reconnaissent bien des commentateurs, le terme « réconciliation » ne signifie pas ici le salut, mais plutôt la remise en ordre, le fait d'être à nouveau en règle et subordonné au Seigneur. Jésus, par la Croix, remporte une victoire qui remet en ordre tout l'univers, et tous les êtres sans exception : en vertu de sa victoire, ils sont tous soumis à son règne. Et cela peut se dire même par le mot de « réconciliation ». Ces deux textes marquent bien que nous ne sommes pas en face d'une province éternellement révoltée, dans laquelle le mal continue de régner. On pourrait le

confirmer par tous les textes qui montrent des êtres, non pas dans le châtement éternel – je ne pense pas qu'il y en ait qui soit clairs à ce sujet – mais dans l'antichambre du châtement éternel, dans l'état après la mort, mais avant le jugement. Cet état semble, d'après l'Écriture, être un préliminaire de l'éternité : ceux qui sont sans le corps, avant la résurrection, mais après la mort, connaissent soit la béatitude avec le Seigneur soit l'avant-goût du châtement. C'est le cas du mauvais riche dans la parabole de Jésus en Luc 16. Quels sont les sentiments de ce mauvais riche ? Il ne se révolte nullement contre le Seigneur ! Au contraire, il reconnaît la vérité, et la manière criminelle dont il a vécu ; il voudrait que ses frères soient avertis. Ce mauvais riche n'a pas du tout l'attitude que l'interprétation que nous examinons prête aux damnés. Nous ne pouvons donc pas aller dans ce sens. C'est foncièrement une fausse piste que de vouloir défendre Dieu en le rendant passif et spectateur de révoltés éternels. Cette vision de Dieu correspond bien à la mentalité de l'homme moderne, qui refuse que Dieu affirme son droit sur lui. Mais ce n'est pas la perspective biblique.

Eclaircissements

Quelle ligne recommander ? Plusieurs éclaircissements sont nécessaires, et peuvent être très utiles.

Il devrait être reconnu que bien des représentations, bien des idées toute faites, ne proviennent pas de la Bible, mais de l'imaginaire de millénaires de chrétienté, avec parfois des interférences païennes. Nous ne sommes pas du tout obligés d'imaginer l'enfer comme on le faisait au Moyen-Âge. Bien des idées, qui peuvent être courantes parmi nous, ne sont pas fondées bibliquement.

Des représentations à évacuer

Une première idée que l'on peut éliminer est celle que l'enfer serait comme le domaine de Satan. Toutes les représentations où le diable est une sorte de dieu de l'enfer, et où les démons lui sont associés pour faire souffrir les damnés, n'ont absolument rien de biblique ! Le châtement éternel est préparé pour que Satan lui-même le subisse (Ap 20 :10) ! C'est le Seigneur, dans sa justice, qui fait prévaloir le droit contre ses adversaires, y compris contre le diable et les démons. L'enfer n'est pas du tout leur domaine, comme cela est suggéré trop souvent.

Il faut aussi interpréter de manière figurée un certain nombre de choses dites à propos de l'enfer. Les tourments ne sauraient être matériels. Le « feu » dont il est question ne saurait être un feu matériel : un feu matériel ne dure pas toujours, sa fonction est de consumer, après quoi il n'y a plus rien. Précisément, le feu est une image. Le feu de Sodome est une image du feu éternel, qui est à prendre dans un autre sens. Le « ver qui ne meurt pas », de même, est une image pour dire que la mort est éternelle : le ver représente ce qui mange les cadavres (Es 66). Il y a bien des idées, bien des représentations, que l'on peut laisser de côté.

Deux idées-clé, trop souvent négligées, peuvent être une grande aide dans la réflexion.

Le jugement met fin au péché

La première est que le jugement est la fin du péché. L'homme qui comparaît en jugement devant Dieu et qui est ensuite châtié - s'il n'a pas mis sa foi en Jésus-Christ, si son nom n'est pas inscrit dans le livre de vie -, cesse de commettre le péché. C'est impliqué par les textes cités plus haut à propos de la réconciliation universelle réalisée par le Christ (Ph 2 :10 ; Col 1 :20) : tous les êtres sont « réconciliés », pacifiés, aucun ne continue de pécher. C'est impliqué par la logique même du jugement : ce qui est incroyable, absolument inimaginable a priori, c'est que le Seigneur de l'univers, le tout-puissant, laisse comme cela les petits vermineux que sont les créatures humaines le narguer, lui dire non, lui cracher à la figure. Ce que Dieu fait, au temps de sa patience dans l'Histoire, est absolument incroyable ! Mais il le fait, parce que c'est son plan. Et, précisément, le temps de la patience a une fin. Lorsque ce temps de la patience est terminé, et

que le voile se lève, il n'est plus question que les créatures humaines aient encore le loisir de narguer le Seigneur ! Ce n'est plus possible. En lui, elles ont la vie, le mouvement et l'être ; elles dépendent entièrement de lui. Lorsque le jugement intervient, c'est le triomphe de Dieu sur ses adversaires. Il fait prévaloir le droit et la justice (Es 5 :16). Cela veut dire que le péché ne continue plus de se commettre. Il y a là un accent que l'on peut retrouver dans toute la Bible.

Qu'est-ce que cela implique ? Cela signifie que les condamnés, tous les condamnés, sont d'accord avec Dieu et avec son jugement. Ils se voient comme Dieu les voit. S'ils ne le faisaient pas, ils commettraient un péché, par là même. Ne pas penser conformément à Dieu, ne pas se voir comme Dieu nous voit, c'est déjà choisir contre lui. C'est un péché d'attitude, dénoncé comme péché dans l'Écriture. Le fait que ces hommes ne puissent pas continuer de pécher, que leur dernière minute de péché est celle qui précède le jugement, signifie aussi qu'à partir du jugement, tous ces êtres-là sont d'accord, entièrement, avec Dieu. On retrouve là quelque chose du point positif relevé à propos de l'interprétation de C.S.Lewis : eux-mêmes désirent ce jugement. Mais ce n'est pas parce qu'ils seraient pleins de haine contre Dieu, et voudraient être aussi loin de lui que possible : c'est parce qu'ils ont la conscience de leur culpabilité. Ils désirent le jugement et la condamnation parce que c'est la seule façon pour eux d'être mis en règle avec Dieu. Ils perçoivent leur dette spirituelle à l'égard de Dieu et ne peuvent que désirer la payer. Ils ont réussi à se mystifier eux-mêmes pendant le temps de leur vie terrestre, mais maintenant ils voient les choses telles qu'elles sont, telles que Dieu les voit. Ils sont d'accord avec le jugement qui leur est infligé. Voici une conséquence nécessaire du fait que le mal est définitivement vaincu au moment du jugement, et que Dieu remet toute chose dans l'ordre. « Toute langue confesse que Jésus est Seigneur. » (Ph 2 :10) Il y a une confession, c'est-à-dire un accord avec Dieu. Dans ce sens, ils sont « réconciliés » avec Dieu, ils sont d'accord. Ils ne peuvent pas ne pas être d'accord. On aurait une petite analogie avec l'expérience de ces criminels qui, bourrés de remords suite à leur acte, viennent se livrer eux-mêmes à la justice.

Les pleurs et les grincements de dent, le ver qui ne meurt jamais doivent donc être probablement des figures pour décrire le remords. Le cœur du châtement éternel est le remords. On emploie de telles images pour le remords : un feu, quelque chose qui ronge. Le mot même de « remords » vient de « mordre » et de « ronger ». C'est mordre à l'intérieur. On pourrait dire que le châtement éternel, c'est le remords porté à la puissance dix mille. Tout ce que nous connaissons comme remords sur la terre n'est qu'une pâle, qu'une petite annonce, par rapport à ce remords qui est le fait d'une parfaite lucidité. Cela me semble impliquer cette division d'avec soi qui est une « mort ». La mort, c'est le remords. La personne verra elle-même toute sa vie comme elle l'a vécue, dans son indifférence par rapport à Dieu. Elle verra à quel point c'est une ingratitude abjecte, et se condamnera, comme Dieu la condamne, selon le bien, selon la vérité. Elle sera comme un regard sur elle-même dans la division, elle se fera horreur à elle-même, et ne pourra désirer que le châtement pour être en règle avec la justice de Dieu.

La mort éternelle est une « mort »

A cela s'ajoute la deuxième grande pensée : qui dit « mort » dit paralysie, et évoque la fixité, dans la notion biblique. C'est une « mort », il ne faut pas atténuer le mot, tout en le distinguant de la cessation d'existence. Que veut dire le fait qu'il s'agisse d'une « mort », d'un état fixe ?

Cela veut dire qu'il y a toujours étalement dans la durée, cela ne cesse pas. Mais il n'y a pas de renouvellement. Il n'y a pas de pensée de changement possible. C'est exclu. La mort, prise au sens absolu, est un état pour lequel il n'y a pas d'avenir. C'est une durée sans « à venir ». Il n'y a rien qui vienne dans cet état de seconde mort. Dans la vie éternelle, il y a renouvellement, il y aura de l'avenir pour nous. Dieu nous donnera des missions dans toutes les planètes qu'il voudra créer, nous aurons des « villes à gérer » comme le dit la parabole de Jésus, il y aura un avenir perpétuel, et Dieu sera lui-même notre avenir perpétuel, parce que nous le découvrirons toujours mieux, aux siècles des siècles. Mais c'est précisément cela qui ne sera pas dans la mort. Dans la seconde mort, il n'y a pas de vie. Il n'y aura aucun acte nouveau. Y compris un acte intérieur, un acte de pensée. Aucun acte nouveau ne sera posé, puisque cela sera, simplement, la mort. Je

comparerai cet état fixe à une diapositive, fixe. Ou à ce qui se passe lorsque, dans le déroulement d'un film, on fait soudain un arrêt sur image. Le jugement est le moment où, après que le film de la vie d'un homme se sera déroulé, tout devient un plan fixe. L'homme en reste au jugement de Dieu sur sa vie, qu'il confesse comme le jugement juste, mais il n'y a pas d'avenir au-delà. Il est ce remords fixe. C'est son châtement, c'est en même temps ce qui le met en règle avec Dieu, parce qu'il est ainsi rétabli dans l'ordre. C'est la dette à l'égard de la justice.

Ces choses n'ont guère été dites, parmi les évangéliques. Cela n'est pas une atténuation de la doctrine biblique. Mais cela nous la présente sous un angle différent qui nous facilite peut-être la compréhension et le dialogue. Cela nous permet de discerner, sans aucun arbitraire, qu'il y ait des degrés différents : c'est automatique, dans cette façon de voir. Jésus a affirmé la différenciation des peines selon la gravité des fautes. On se demande comment cela est possible si c'est un châtement infini et éternel. Mais là, cette difficulté est levée : le châtement, c'est de voir sa vie telle qu'elle a été, et de se juger soi-même exactement selon la manière dont on a vécu. Le jugement et le châtement sont exactement proportionnels à la gravité des fautes, puisque l'essentiel dans le châtement est précisément la conscience, lucide, de la gravité des fautes. Il n'y a aucun arbitraire : ce n'est pas Dieu qui, par-dessus, cruellement, voudrait ajouter quelque chose. Tel homme a passé sa vie sans Dieu et contre Dieu, et maintenant, à la lumière du jugement de Dieu, il voit sa vie passée, gâchée, gaspillée, telle qu'elle a été exactement. Ce n'est pas arbitraire, c'est la moisson même des actes commis sur la terre.

La victoire du Seigneur

Cette vision des choses nous permet aussi de voir que le Seigneur est parfaitement vainqueur, totalement vainqueur, au terme de l'histoire. Rien n'échappe à sa seigneurie. Dieu a fait toute chose pour une fin, et il atteint sa fin : la créature, en confessant le jugement de Dieu, glorifie son Seigneur, à sa manière. C'est la destinée de la créature comme telle.

Il me semble significatif que Jésus dise, à propos de ceux qui créent des scandales : « Mieux aurait valu pour cet homme qu'il ne soit pas né », plutôt que : « qu'il n'ait pas existé ». C'est différent. Si Jésus avait placé la discussion sur le terrain de l'existence, la différence envisagée aurait été entre la destinée finale de l'homme et le néant. Jésus aurait dit : « le néant aurait mieux valu que cela. » Mais Jésus parle de « ne pas être né ». Cela correspond aux plaintes de Jérémie, de Job : « Ah, que je ne sois pas mort dans le sein de ma mère. » C'est une comparaison avec la destinée de l'avorton, de l'enfant qui est victime d'une fausse couche. La plupart des théologiens évangéliques considèrent que les avortons bénéficient du salut éternel. La nuance est possible, et significative, entre ces deux langages de la « naissance » et de « l'existence ».

Ces suggestions ne prétendent pas supprimer toutes les difficultés. Nous abordons là une question mystérieuse. N'imaginons pas avoir toutes les réponses. Mais il est utile d'aborder ce mystère avec les quelques repères que nous avons tenté de poser.

Henri Blocher